

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

5265/P

ANNEXE

Bruxelles, le

28^e

1913

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

3/13

A

De J. Habut

Sussembourg

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du

s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

5265/8

Monsieur le Secrétaire des musées royaux
de Belgique,

J'ai bien reçu votre lettre du
17 Avril à laquelle je m'empresse
de vous répondre. Le regrette
bien que j'ai tardé de vous écrire
au sujet du tableau. Depuis lors,
je n'ai pas cessé de m'en
occuper. Monsieur Henri De Smet
Inspecteur, rue des Echevins 36, à
Louvain, fera prendre le tableau.

Je lui enverrai votre lettre et une de
mes cartes.

Je vous remercie, monsieur le secrétaire,
de votre obligeance, et je regrette
beaucoup, que ce tableau ne soit
pas un tableau de maître.

Recevez, monsieur, avec mes remercie-
ments, mes salutations respectueuses.

V. A. de Saint-Hubert

Luxembourq, le 18 Avril 1914

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE : A. 9631

Bruxelles, le 17 4 1914. 5

Madame ,

Rappel urgent

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 24 K. 1913 .

Veillez, Madame , nous donner des instructions *urgentes* pour le renvoi de l'ouvrage et agréer, l'assurance de notre haute considération.

P. LE SECRÉTAIRE

Demet

3

Luxembourg, le 21. janvier 1911

1.2

Messieurs Royaux de
Peinture et de Sculpture
de Belgique.

Secrétariat

2

Messieurs,

Je suis en possession de votre
estime du 27. janvier et vous prie
de bien vouloir garder le tableau
en question jusqu'à mon
passage à Bruxelles entre le

19 & le 21 février.

Je me permettrai de venir
vous rendre visite au sujet du
tableau pour voir quelle décision
que je vais prendre.

Veuillez, agréer, Mesdemoiselles
avec mes remerciements, mes
salutations distinguées.

M. A. de Saint-Hubert
Présidente de la Crèche
de Luxembourg

5265/8

Monsieur,

Je tiens à vous prévenir
que le comité de la Crèche a
fait expédier samedi dernier
le tableau en question et j'es-
père qu'il vous parviendra dans
les premiers jours.

Agrez, Monsieur, mes
salutations distinguées.

Madame A. de Saint-Hubert
Présidente de la Crèche de Luxembourg
Luxembourg.

Le 29 Décembre 1913.

SOCIÉTÉ

POUR LA

PROTECTION DE L'ENFANCE.

CRÈCHE DE LUXEMBOURG.

5265/8

Monsieur,

En ma qualité de
Présidente de la Crèche de Lu-
xembourg, je me permets
de vous écrire au sujet d'un
tableau, à propos duquel
Monsieur De Smet, Inspecteur
des Ecoles d'Inelles, est venu
vous trouver il y a quelques
mois déjà.

Il est question d'un
vieux tableau qui a été
donné en don à la Crèche

de Luxembourg soi-disant
comme un Tableau d'une
certaine valeur. Le don a
été fait par Monsieur
Gabriel Mayer et ce dernier
l'avait reçu d'une Princesse
Espagnole, au temps de la guerre,
pour couvrir de grosses dettes
qu'elle avait contractées chez
Monsieur Gabriel Mayer.

Vous comprenez que pour
l'œuvre de La Crèche ce
Tableau n'a aucune valeur
et que notre Comité préfé-
rait se voir réaliser la valeur.

Permettez vous donc, Monsieur,
que nous nous décidions à
faire envoyer le Tableau au
Comité des Musées Royaux
sans aucun engagement de
votre part et uniquement
aux frais de La Crèche.

En attendant de vous
lire, agréer Monsieur,
mes salutations distinguées.

Madame

Auguste de Saint-Philbert

Présidente de La Crèche de Lux.

15 rue du Nord

Luxembourg